

DES CRUES EXCEPTIONNELLES... DES DÉGÂTS CONSÉQUENTS

> Décembre 1952



Argentat, décembre 1952

La crue s'est faite avec une rapidité épouvantable, ainsi il a été impossible de quitter dans les maisons envahies et les personnes qui se trouvaient à l'intérieur des immeubles ne pouvaient se livrer au débarras sans risque de se voir prises par les eaux où elles seraient immédiatement péri.

Tous les magasins, à partir du haut du Trech jusqu'au pont du Tribunal, ont subi de graves très sérieux : On cite des commerçants qui les chiffrent jusqu'à cinq et six mille francs pour les destructions et dégradations de leur marchandises, sans compter la perte de temps pour réinstaller et nettoyer.

Ce matin, les rues du quartier du Trech offraient un spectacle navrant : On voyait les négociants rejeter à pleins seaux la boue, le sable ; les marchandises détrempées étaient lavées, triées, étalées devant les portes, sur les trottoirs. — C'était affreux.

Beaulieu sur Dordogne, décembre 1952,

> Octobre 1960



Tulle, octobre 1960



Varetz bourg, octobre 1960

> Juillet 2001



Aval de Brive, juillet 2001

Les dommages



Maison endommagée par la crue de la Saint-Bonnette, juillet 2001

Des décès, des biens abîmés, des activités économiques arrêtées, des routes coupées, une eau non potable...

En 2007, une crue torrentielle a causé la **mort** de deux personnes. Pour les inondations de 2001, les indemnités versées par les assurances aux particuliers et entreprises se situent dans une fourchette comprise entre 30 et 35 **millions d'euros**. La crue d'octobre 1960 a engendré des dégâts matériels estimés à 100 **millions d'euros** (source bulletin climatique).



Brive, crue de la Corrèze, octobre 1960



Centre commercial de Tulle touché par la crue de la Corrèze, juillet 2001

CRUES, INONDATIONS DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau.

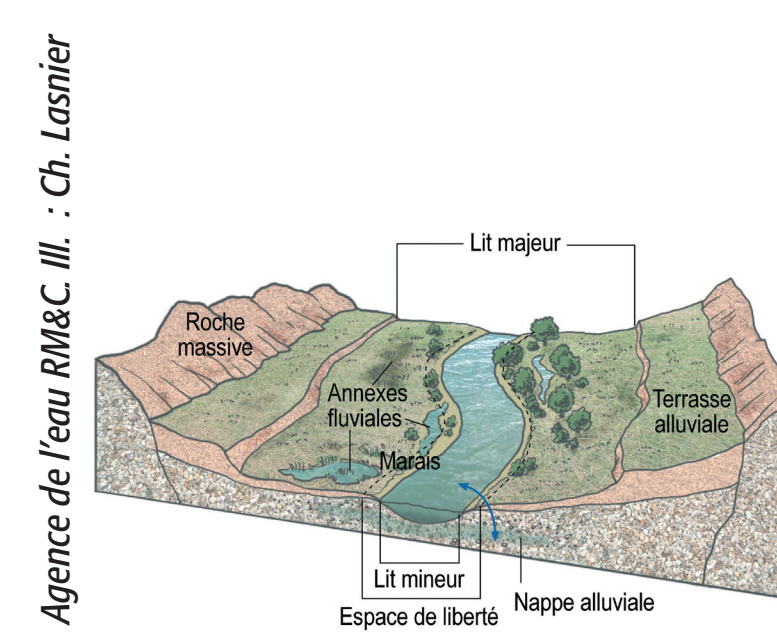
Elle se produit soit par **débordement d'un cours d'eau** (la crue) soit par **arrivée d'eau dans des dépressions** (des creux).

1) Débordement de cours d'eau, crue

Progressif : inondation de plaine ou crue fluviale

La **rivière sort** lentement de son **lit mineur** (zone délimitée par les berges du cours d'eau) et inonde la plaine pendant une période relativement longue. La rivière occupe alors son lit moyen voire son lit majeur (espace occupé par le cours d'eau lors de ses plus grandes crues).

La **plaine inondable**, dépression horizontale creusée par la rivière, constitue un prolongement naturel du lit de cette rivière. Elle **fait partie intégrante de l'espace vital du cours d'eau**.



Agence de l'eau Adour-Meuse - Ch. Lasserre



Saint-Pantlèon de Larche, juillet 2001

Rapide : crue torrentielle

Elle se caractérise par une **montée brutale des eaux** et un retrait aussi rapide.

Elle survient sur les petits **bassins à forte pente**.



Allasac, crue de la Grande fontaine, août 1963



Allasac, crue de la Grande fontaine, août 1963

Une réelle trombe dévalait sur la banlieue et la ville, et, à onze heures, la Solane bondissait sur Tulle, brisant tout sur son passage par la violence et la quantité d'eau qu'elle poussait, occasionnant une inondation presque aussi forte que celle qui dévasta Tulle en 1875.

Tous les magasins, à partir du haut du Trech jusqu'au pont du Tribunal, ont subi des pertes très sérieuses : On cite des commerçants qui les chiffrent jusqu'à cinq et six mille francs pour les destructions et les dégradations de leur marchandises, sans compter la perte de temps pour réinstaller et nettoyer.

Ce matin, les rues du quartier du Trech offraient un spectacle navrant : On voyait les négociants rejeter à pleins seaux la boue, le sable ; les marchandises détrempées étaient lavées, triées, étalées devant les portes, sur les trottoirs. — C'était affreux.

Crue de la Solane, Journal Le Corrèzien du 24 juin 1898

2) Arrivée d'eau dans des dépressions

Ruissellement pluvial

L'eau qui **ne pénètre pas** dans le sol ruisselle. L'urbanisation en imperméabilisant le sol accentue ce ruissellement. De grandes quantités d'eau se retrouvent collectées occasionnant notamment le refoulement des réseaux d'assainissement (les égouts débordent). Les **rues** deviennent alors des **rivières**. Ce phénomène se produit lors d'orages intenses et de pluies persistantes.



Ruissellement, Chasteaux, juillet 2010

Le département de la Corrèze est concerné par ces trois types d'inondation.

De plus, la configuration géographique du département, avec des bassins versants relativement petits et à fortes pentes (Vézère, Corrèze) donne des crues de type fluvial mais à montée des eaux rapide.



PRÉFET DE LA CORRÈZE



DDT à vos côtés

LES RISQUES MAJEURS EN CORRÈZE
EXPOSITION ITINÉRANTE CONÇUE PAR LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CORRÈZE
© DDT DE LA CORRÈZE 2010-2016